

Enseignant(e)

BRANCHE DE L'ENSEIGNEMENT PRIVÉ INDÉPENDANT

IDCC 2691



Famille de métiers : Enseignant



Métier sensible













Informations générales

Finalité du métier :

L'enseignant(e) est chargé(e) de / d' :

- Enseigner et transmettre des connaissances aux apprenants
- Permettre l'acquisition des compétences
- Evaluer les connaissances et compétences des apprenants
- Aider et accompagner les apprenants
- Maintenir l'attention des apprenants

Suivant la taille de l'établissement, l'enseignant(e) peut également avoir à animer et coordonner une équipe pédagogique et / ou avoir un rôle de tuteur pour les étudiants en stage ou en alternance.

Suivant la taille et la structure propre à l'établissement, il / elle intervient sous la responsabilité d'un(e) directeur(trice) d'établissement, d'un(e) directeur académique ou d'un(e) chef de département...



Branche:

Enseignement privé indépendant



Famille professionnelle :

Enseignement



Autres appellations:

- Professeur(e)
- Instituteur(trice)
- · Chargé(e) de cours / d'enseignement
- Maître de conférence
- Intervenant



Typologie de métier :

Métier sensible



Correspondances ROME:

- K2106 Enseignement des écoles
- K2107 Enseignement général du second degré
- K2108 Enseignement supérieur

Activités

- Enseigner une / des discipline(s)
- Assurer le suivi pédagogique et administratif des apprenants
- Contribuer à la vie et à la stratégie pédagogique de l'établissement
- Coordonner une équipe pédagogique (selon la taille de l'établissement)



Compétences associées aux activités

Enseigner une / des discipline(s) aux apprenants

- Préparer et concevoir des contenus pédagogiques et des supports d'exercices et d'évaluation conformément au programme établi dans l'établissement
- Dispenser des cours et des enseignements en face à face ou distanciel aux apprenants en accord avec le projet pédagogique de l'établissement
- S'assurer de la transmission d'un savoir et des compétences aux apprenants en tenant compte de leurs compétences et de leurs difficultés
- Encadrer les apprenants pendant le déroulé du cours et les activités mises en œuvres (exercices, travaux pratiques, projets...)
- Corriger les exercices, devoirs, travaux ou copies des apprenants (réalisés sur place, à domicile...)
- Réaliser une veille de sa / ses disciplines(s) et des modalités pédagogiques en mobilisant les ressources et en mettant en œuvre les moyens adaptés

Assurer le suivi pédagogique et administratif des apprenants

- Accompagner individuellement les apprenants dans leur scolarité
- Gérer le suivi administratif des apprenants (carnet scolaire, notes, appréciations...)
- Encadrer des activités de tutorat ou de soutien
- Participer aux réunions, jurys et rencontres pédagogiques avec les élèves, parents et les équipes pédagogiques...

Contribuer à la vie et à la stratégie pédagogique de l'établissement

- Participer à la mise en œuvre et au déploiement du projet pédagogique de l'établissement en collaborant avec les équipes pédagogiques et la direction
- Contribuer à la mise en place du schéma numérique et pédagogique de l'établissement
- Participer aux évènements et manifestations de l'établissement aux côtés des apprenants (sorties, voyages, projets internes, évènements internes, journées portes ouvertes, salon...)

Coordonner une équipe pédagogique (selon la taille de l'établissement)

- Attribuer et coordonner le travail des différents membres de l'équipe
- · Concevoir et animer les réunions d'équipe
- Assurer un accompagnement des nouveaux arrivants



Conditions d'exercice du métier

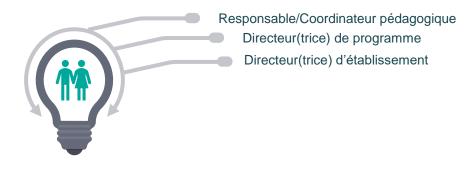
- Métier présent dans les écoles primaires, secondaires et dans l'enseignement supérieur (avec ou sans recherche)
- Métier se pratiquant au sein de l'établissement d'enseignement ; travail de préparation, de conception et de correction réalisé à l'intérieur ou à l'extérieur de l'établissement
- Travail en journée ; métier pouvant être soumis à des pics d'activité de l'établissement (rentrée des élèves, examens...)
- Interactions fréquentes avec le personnel de l'établissement, les apprenants et, les parents (fréquence variable en fonction du niveau d'enseignement) et/ou les prestataires extérieurs

Voies d'accès au métier

- Métier accessible avec un diplôme bac+3 (quelques cas d'embauches possibles à bac+2) dans l'enseignement et / ou la matière enseignée (une formation et certification spécialisée pouvant être nécessaire pour enseigner dans des établissements développant une pédagogique spécifique, ex : Montessori)
- Pour l'enseignement supérieur, une exigence récurrente d'un diplôme bac+5 (des cas possibles d'embauches à partir de bac+3)
- Exemples de formations dans le domaine :
 - Master Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation (mention premier degré et mention second degré) (Niveau 7)
 - Diplôme master (Niveau 7) ou doctorat (Niveau 8) dans la discipline enseignée

Evolutions professionnelles

- Evolution possible vers des postes de responsable / coordinateur(trice) pédagogique et de directeur(trice) de programme
- Dans le premier degré et le second degré, évolution possible vers le poste de directeur(trice) d'établissement





Évolutions prospectives

Chiffres clés

Salariés enseignants en 2021⁽¹⁾

Moyenne d'âge des enseignants en 2021⁽¹⁾



43 ans

Enseignants de plus de 57 ans en 2021⁽¹⁾



~ 17 % des effectifs enseignants

Besoins en recrutement dans la famille de métiers de l'enseignement à horizon 2026



~ 17 000 salariés (soit environ 25 % des effectifs de la branche)

(1) Sources : INSEE, données DSN 2021, retraitements et hypothèses Katalyse

(2) Besoins issus des départs en retraite, de la hausse d'activité au sein de la branche et des mobilités

Sources : Hypothèses Katalyse, exploitation données DSN 2021, données branche, entretiens, enquêtes en ligne

Principaux facteurs d'évolution et impacts sur les métiers



TECHNOLOGIQUE

(Usage du numérique à des fins pédagogiques)

- Adaptation aux évolutions des modalités pédagogiques, outils et modes d'enseignement
- Intégration des innovations pédagogiques et technologiques dans les enseignements, en particulier l'intelligence artificielle
- Capacité à diversifier et à maitriser les modalités d'enseignement (hybride, distanciel...)



SOCIAL

(Évolution de la posture de l'enseignant)

- Capacité d'adaptation et de détection des besoins spécifiques des apprenants (dont besoins éducatifs spécifiques nécessitant parfois de la formation)
- Modification de la posture et des interactions avec les apprenants (ex. : rôle de transmission, pédagogie inversée dans certains établissements de l'enseignement supérieur)



ÉCONOMIQUE

(renforcement de la concurrence et de l'internationalisation)

- Contribution à la stratégie pédagogique et innovation de l'établissement du fait d'une concurrence renforcée
- Accueil croissant d'étudiants internationaux et maitrise des langues étrangères (dans certains cas enseignements de la discipline à réaliser dans une langue étrangère)

